

LES RENCONTRES DU MARCHÉ DES TITRES PUBLIC (REMTP)

3^{ème} édition virtuelle - 20-22 janvier 2021

**Panel 3 : Outils de gestion des engagements à long terme :
Contexte et enjeux**

Par : Létondé F. Brice HOUETON, PhD
Directeur Général
brice.houeton@cddb.bj



Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle, 2^{ème} étage de
l'immeuble « Le JATOBA » à côté de la DEI
www.cddb.bj

1

**CAISSES DE DEPOTS ET CONSIGNATIONS :
NOUVEAUX ACTEURS DU FINANCEMENT LONG
CAS LA CDC BENIN**

- Dans le contexte actuel marqué par une faible mobilisation de l'épargne et des conditions difficiles de financement à l'international, les caisses de dépôts et consignations agissent **comme « des banquiers publics » en offrant de nouvelles alternatives aux gouvernements.**
- Elles sont des institutions financières publiques chargées de collecter (recevoir), conserver et gérer l'épargne ou toute forme de ressources, en les transformant pour financer le développement durable et responsable de leurs pays respectifs. Elles participent ainsi à la mise en œuvre des projets stratégiques pour les États, en tant que facilitateur d'opérations à effet de levier.
- Elles constituent de **véritables outils de soutien à la mise en œuvre et au financement des politiques publiques** et agissent à ce titre comme des **investisseurs de long terme** dans les secteurs clés de l'économie, **en appui aux activités du système bancaire classique.**

- En matière de mobilisation de ressources, elles se substituent au Trésor public dans la réception et la gestion des dépôts et consignations des organismes et des particuliers, ainsi que dans la garde des fonds qui y sont tenus comme ceux provenant de l'épargne, des régimes de retraite, des fonds d'assurance et de garantie, des fonds en déshérence, de tout fonds « sans maître » et aussi des investissements d'avenir.
- Elles reçoivent également les dépôts d'un certain nombre d'officiers ministériels et d'auxiliaires de justice tout en assurant la sécurité, la transparence et la neutralité nécessaires à la protection de ces fonds de tiers, constitués en grande partie de deniers privés réglementés.
- Investies essentiellement de missions d'intérêt général, les Caisses de Dépôt sont des « **tiers de confiance** » qui doivent sécuriser les ressources qui leurs sont confiées. Elles sont appelées à promouvoir des secteurs clairement identifiés comme : **le développement territorial, la politique de la ville durable, le logement abordable, le financement des petites et moyennes entreprises, les projets stratégiques, les programmes d'investissement d'avenir, l'industrialisation.**

- La CDCB est un établissement public doté de personnalité morale et de l'autonomie financière investie d'une mission d'intérêt général en appui aux politiques publiques conduite par l'Etat et les Collectivités territoriales ;
- La CDCB ne consent aucune avance ni au Trésor Public ni à la CAA
- Quelques spécificités
 - La CDCB est une institution sui generis, sous tutelle du MEF
 - La CDCB dispose d'un capital initial de 10 milliards FCFA (15,2 millions d'euros)
 - La CDCB attend un retour nécessaire sur investissement (**couple rentabilité/sécurité**)
 - La CDCB n'est pas une Banque et n'est pas en concurrence avec les banques (mais leur partenaire)

- La CDC Bénin est un **établissement public financier** doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Au terme de l'article 3 de la loi 2018 38 du 17 octobre 2018, la CDCB a pour missions de :
 - Recevoir, conserver et gérer les dépôts et valeurs appartenant aux organismes et fonds qui y sont tenus ou qui le demandent ;
 - Recevoir, conserver et gérer les consignations administratives et judiciaires ainsi que les cautionnements ;
 - Gérer tous les fonds publics ou privés que le législateur estime devoir placer spécialement sous sa protection ;
 - Assurer la gestion financière des excédents de fonds de retraite mis en place par l'Etat pour les agents fonctionnaires, des réserves des fonds de retraite des agents non fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics ;
 - Mener des activités financières à long terme dans un rôle d'investisseurs institutionnel ; notamment pour des projets stratégiques et structurants définis par l'Etat ;
 - Assurer la gestion sous mandat.

3 Métiers

Investisseur
d'intérêt général

Etude et montage de
dossiers / projets
d'investissement

Investissement dans
l'immobilier

Participations stratégiques

Investisseur
financier

Stratégie de placement
financier diversifiée :

Titres de dettes émis ou
garantis par l'Etat /
Emprunts obligataires /
Actions cotées / Autres
produits financiers

Gestion pour
compte de tiers

Etat

Bailleurs de fonds
/ Acteurs privés
/ Institutions
internationales et ou
régionales

- Mobilisation de l'épargne nationale
- Financement des projets structurants de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- Financement & Développement des PME & PMI ;
- Dynamisation et l'approfondissement du marché financier.

Dépôts et Fonds

Excédents de fonds de retraite

Fonds reçus en dépôt par les notaires, les administrateurs et les mandataires judiciaires

Fonds de contrepartie, fonds issus des liquidations, fonds destinés aux indemnisations des expropriés

Sommes versées à la CNSS et à la CNE par les déposants

Fonds des clients détenus par des auxiliaires de justice

Fonds issus des comptes dormants

.....

CNSS / Notaires / CNE /
Auxiliaires de justice / Trésor

Consignations administratives

Fonds de tiers

Cautionnement des comptables publiques

Cautionnement sur les marchés publics

Cautionnement des candidats aux élections

Cautionnement des officiers publics ministériels

Cautionnement relatifs aux activités d'assurance et ceux prévus par le Traité CIMA

Reliquat des ventes aux enchères publiques

.....

Trésor public / Compagnie
d'assurance / Auxiliaires de justice

Consignations judiciaires

Fonds des greffes, tribunaux et cours

Cautionnement de mise en liberté

Fonds provenant des revenus judiciaires et liquidations de biens

Fonds placés sous séquestre

Consignations saisie vente, saisie droits d'associés,..

Fonds revenant mineurs non émancipés

Retenues saisie sur rémunérations

....

Greffes des tribunaux et Cours /
Auxiliaires de justice

Appui aux politiques publiques et au service de l'intérêt général

- Par le développement et l'égalité des territoires à travers
 - ✓ Le développement et le financement des infrastructures
 - ✓ Un soutien à la création de TPE/PME
 - ✓ Une promotion de secteurs stratégiques et/ou innovants
 - ✓ financement de zones d'activités et de projets immobiliers
 - ✓ **le Partenariat Public-privé** et dispose pour ce faire d'une capacité d'expertise et d'ingénierie financière,
- En tant qu'Investisseur contracyclique et long terme;
- Elle agit en appui et complément du marché (**en co-investissement**), dans le respect des règles de concurrence, et comme un investisseur avisé ;
- Tiers de confiance au service des acteurs publics et privés.

CDC BENIN

Commission de Surveillance

Organe d'orientation et de supervision des activités de la CDCB



Comité Stratégique
consultatif

Comité d'Audit
et des Risques

Comité
d'investissement

Comité de
Recrutement et
des
Rémunérations

Comité RSE

Comités rendus
obligatoires par la loi

Secrétariat
permanent

Comités stratégiques

Direction générale

Gestion courante des activités



Comité de direction

Comité des Investissements
d'intérêt général

Comité de trésorerie et de
placements

Comité ALM

Commission d'appel d'offres

Comités exécutifs

2

ROLE ET APPORT DES CDC AU DEVELOPPEMENT DES TITRES PUBLICS

- Comme on peut le constater avec les précédents panels, les Titres Publics constituent en n'en point douter des outils majeurs pour le financement de nos économies, caractérisées pour la plupart par :
 - - un manque criard d'infrastructures de base et modernes ;
 - Une difficulté de nos gouvernements à couvrir ces besoins énormes ;
 - Un besoin de financements longs ;

D'où l'utilité des CDCs en tant qu'acteurs nouveaux à maints égards :

- en tant qu'investissements de très long termes au regard des ressources qu'elles mobilisent
- en tant qu'émetteur de titres longs ;
- en tant qu'acteur de développement et d'approfondissement du marché secondaire

L'évolution de la perception du risque par les investisseurs dans notre zone, avec les dernières opérations de levée effectuées par le Bénin et de la BOAD, laisse augurer de bonnes perspectives pour le marché de la dette publique dans l'UEMOA.

A juste titre, les CDCs devront compter désormais pour aller plus loin avec des maturités plus longues (15 ans et plus, voire 30 ans) au regard des types de ressources qu'elles gèrent notamment :

- les fonds de retraites ;
- les avoirs dormants ;
- les fonds en déshérences ;
- les fonds consignés
- Etc.

En terme de chiffres, la CDC Bénin, en héritant des titres de la CNSS, est déjà acteur majeur des marchés monétaires et financiers avec plus de 360 milliards de titres dont 196 milliards de titres du marché monétaire.



Je vous remercie